

LE MOT DE L'ADJOINT :

Avril 2022

Bonjour

Comme vous le savez Champinois un jour, Champinois toujours, aussi quand Denis Dupin m'a contacté pour faire partie de l'équipe municipale cela m'a paru évident et dans la continuité de mon engagement solidaire auprès de mes concitoyens, ayant été sapeur pompier près de 40 ans et 10 ans Chef du Centre de Secours d'Alboussière.

Mon expérience me permet de dire que je connais bien la population de notre commune, et dans cette tribune qui m'est offerte aujourd'hui je voudrais saluer tous nos prédécesseurs qui ont œuvré pour notre belle commune. Je pense particulièrement à mes parents qui se sont toujours investis et qui m'ont donné l'amour de mon territoire. Je pense à l'abbé Baudy qui est à l'initiative du parcours des mégalithes, à Monsieur Descampiaux qui avait inscrit notre village au concours "des villages fleuris", à Florian Dejours, Maire de nombreuses années, précurseur dans le domaine de la voirie en faisant goudronner nos chemins communaux. Je suis un enfant de Champis !

Merci à eux et à tous ceux que je ne peux pas citer ici.

Aujourd'hui, je suis en charge de l'entretien de nos bâtiments communaux, j'espère être à la hauteur en essayant de limiter les coûts. Mon ambition est d'impliquer nos artisans locaux. En effet, nous avons des compétences inestimables et pas forcément très connues sur le territoire. La bonne exécution de la rénovation complète de l'appartement du rez-de-chaussée en est la preuve. Nous allons donc continuer la rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux, le bon entretien de notre patrimoine, c'est l'image de la commune.

Dans notre commune située au centre du Monde, nous avons la chance d'accueillir de nouveaux habitants, un bon nombre d'entre eux, ont envie de s'impliquer pour que Champis bouge. J'en veux pour exemple la belle dynamique d'APACH (association pour l'animation de Champis) qui a décoré nos hameaux pour Noël et qui nous prépare une saison pleine de surprises. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Je ne terminerai pas ce laïus sans penser à nos amis Ukrainiens pour lesquels nous nous mobilisons pour l'accueil de réfugiés avec la mise à disposition d'un logement communal et de logements gracieusement prêtés par des particuliers. Merci

"D'un ru, on peut faire une rivière"

Guy GAILLARD

Adjoint en charge des Bâtiments.

RÉDACTION :

Denis DUPIN, Stéphanie
DESBOS-LAURENT, Lucie DREVET
et Nathalie LE-MOULT.



STOP AMBROISIE



► C'est un enjeu majeur de santé publique
Le nombre de personnes allergiques augmente car une exposition au pollen vous rend malade à moyen/long terme.

► L'ambroisie est une plante annuelle de la famille du tournesol, importée d'Amérique du Nord. Très invasive et résistante, elle s'adapte à tous les milieux.
Elle commence à lever en mars/avril, fleurit fin juillet, graine en septembre et produit du pollen en abondance de petite taille (10 µm) qui peut être transporté sur des centaines de km par le vent.
Ses graines sont nombreuses (jusqu'à 10 000 par plant) et ont une durée de vie dans le sol de 10 ans ou plus.

Actions préventives

Occuper le terrain: semis, couvre-sol, bâche, géotextile ...

Surveiller après tout remaniement de terrain, apport de terre, travaux de BTP ...

Ne pas remuer un sol infesté de graines

Attention aux espaces fleuris dans lesquels le contrôle sera délicat

Chaque geste compte !

Nous restons mobilisés à vos cotés il n'est pas encore trop tard pour agir.

Actions curatives

• Eviter la formation de graines en supprimant les plantes le plus tôt possible, en tout cas avant fin juillet.

• Arracher, tondre, en adaptant la hauteur de coupe.

• Biner, désherber. Pour les agriculteurs, la plante est nuisible à vos productions.

• Echanger et discuter avec ses voisins, interpellier le référent ambroisie de votre commune, faire un signalement sur l'application dédiée, participer à la lutte via l'association Stop Ambroisie.

DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

► Le département de l'Ardèche est particulièrement exposé au risque d'incendies de forêts et d'espaces naturels. Ils sont actuellement la principale menace de destruction de ces territoires et de leur biodiversité et conduisent à la mise en danger des personnes et des biens.

C'est sur la zone de contact entre la forêt et l'habitat que se joue l'essentiel de la prévention des feux de forêt.

L'obligation légale de débroussaillage tient une place centrale dans notre département.

Débroussailler avant !



Les obligations légales de débroussaillage ont un double objectif :

- réduire l'impact des incendies se propageant de la forêt vers les enjeux humains,
- protéger la forêt des incendies éclos aux abords des zones habitées et des installations diverses.

Le débroussaillage doit être réalisé de façon permanente :

- 1 - aux abords des constructions, des chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres ;
- 2 - sur une largeur de 2 m de part et d'autre des voies privées donnant accès aux constructions ou installations de toute nature ;
- 3 - sur la totalité des parcelles situées en zones U du PLU et du POS ou faisant partie d'un lotissement, d'une Zone d'Aménagement Concerté ou d'un terrain de camping et de caravaning.

Contact utile:

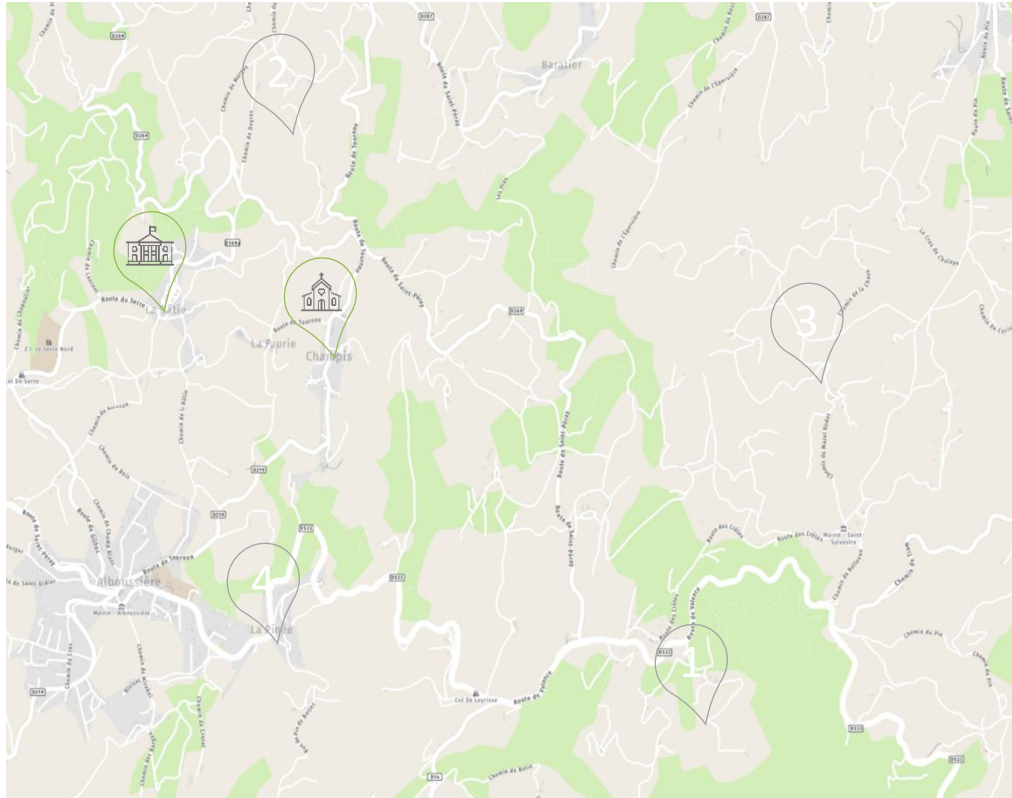
Service Départemental d'Incendie et de Secours / Cellule débroussaillage
Chemin Saint Clair - BP 718 - 07007 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 66 36 83



RÉUNIONS DE QUARTIER* :

Les élus de Champis iront à la rencontre des habitants, 4 réunions ont d'ores et déjà été fixées :

- ▶ **1- Le samedi 7 mai à 11h :**
Quartiers Pierre Blanche, Trémoulat, Tracoulet, les Barraques, le Sourbier
- ▶ **2- Le samedi 21 mai à 11h :**
Quartiers Deyras, Bans Deyras, la Peyrouse, Joli Coeur, Félizier ,
- ▶ **3- Le samedi 4 juin à 11h :**
Quartiers Bellevue, le Mazel, Rodet, Passevite
- ▶ **4- Le samedi 18 juin à 11h :**
Quartiers la Pinède, la Molière, les Hauts du Moulin, chemin du Pin de Barjac



* Les réunions de quartier visent à favoriser les échanges et la participations des habitants afin de leur permettre de proposer et/ou réaliser des projets, pour améliorer encore et toujours, notre qualité de vie à Champis.

BIENVENUE À :

- ▶ Suite au départ à la retraite de l'agent municipal André Bosc, un nouvel agent à été recruté. Il s'agit de **Nicolas Bonnet**. Présent sur la commune les vendredis.



LE BOIS DU SERRE:



- ▶ Un partenariat a été défini par convention entre la commune de Champis, la communauté de communes Rhône Crussol (CCRC) et la MFR pour que cette classe travaille sur la valorisation du « Bois du Serre ».

Pour l'inauguration, rendez-vous le 12 mai à 14h30 à l'entrée du Bois. Suivie de l'inauguration du Jardin de la Liberté à Champis la Bâtie en présence des élèves de la MFR et des enfants de l'école d'Alboussière Champis.

À VENIR :

Sam. 23 et Dim. 24 avril

De ferme en ferme

Samedi 30 avril :

Concert de soutien pour l'accueil des Ukrainiens à

Alboussière salle communale à 18h30

Dimanche 8 mai :

Journée commémorative du 8 Mai à 10 heures à

Champis la Bâtie Place de la mairie

Jeudi 12 mai :

Inauguration du Bois du Serre et du Jardin de la Liberté à 14h30 à l'entrée Bois du Serre

Vendredi 13 mai :

Café des Habitants à Champis la Bâtie salle du Conseil à 19h30

Dimanche 22 mai :

Fête de la randonnée au départ d'Alboussière 4 circuits de 7 à 28 km, ravitaillements; assiette Ardéchoise à l'arrivée.

Dimanche 12 & 19 juin :

Elections législatives

Samedi 18 juin :

Soirée pizza, organisée par le Sou des écoles. Four espace Toinou. Sur commande

À partir du Ven. 24 juin :

Exposition des artistes salle du conseil Champis la Bâtie

Samedi 2 juillet :

Fête du Village. Champis la Bâtie ...



VOTE PAR PROCURATION : mode d'emploi

Vous ne pouvez pas être présent le jour du vote? 🤔

N'oubliez pas de faire votre demande de procuration.

À qui la donner ? Comment faire sa demande?
RDV sur

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/toutes-mes-demarches-electorales/je-donne-procuration>

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections législatives de 2022 ?

N'oubliez pas de vous inscrire, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

CONCERT DE SOUTIEN POUR L'ACCUEIL DES UKRAINIENS

NOS ARTISTES LOCAUX SE MOBILISENT MUSIQUE DU MONDE CHANSONS FRANÇAISES

SAM 30 AVRIL 18H30
ALBOUSSIERE SALLE COMMUNALE

ACCUEIL DÈS 17H30
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION
PRIX LIBRE ET CONSCIENT

COLLECTIF LE PLATEAU POUR L'UKRAINE
Renseignements : Janine 07 81 83 86 97

en partenariat avec **Le Trèfle**

Commémoration du 8 mai 1945



À 10 heures place de la mairie CHAMPIS



INFOS PRATIQUES:


CONTACT

Mairie de Champis
30 Route la Bâtie de Crussol
07440 Champis
TÉL: 04 75 58 31 37
MAIL: mairie@champis.fr
SITE: www.champis.fr

HORAIRE D'OUVERTURE PUBLIC

Mardi & Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 13h - 16h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ:

 Facebook
Commune de Champis

Champis

Rhôn@crussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES